

Études et éclairages

Érosion du solde des produits agricoles et agroalimentaires depuis 2010

N°85 - Publiée le 06/12/2019 – corrigée le 12/12/2019

<http://lekiosque.finances.gouv.fr>

Le solde commercial français des produits agricoles et agroalimentaires s'élève à 6,8 milliards d'euros en 2018. Le dynamisme des exportations de boissons et l'excédent français sur le blé contrastent avec le déficit pour tous les autres produits (- 10,9 milliards). Ce déficit se creuse beaucoup plus rapidement que l'excédent sur les boissons n'augmente. Ainsi le solde agricole et agroalimentaire s'est dégradé de 1,1 milliard par rapport à 2010 (- 5,2 milliards hors boissons et céréales).

De nombreux facteurs expliquent la hausse du montant des importations françaises, à l'origine de cette détérioration. Si les quantités de produits importés augmentent pour certains produits qui prennent une place grandissante dans l'alimentation, les volumes de l'ensemble des importations de produits agricoles et agroalimentaires restent stables. Ce sont surtout les valeurs unitaires moyennes des produits qui contribuent au renchérissement des importations. Cela se vérifie notamment pour les produits responsables des plus fortes dégradations du solde, comme les produits de la pêche, les fruits et légumes. Par ailleurs, une plus grande intégration européenne du tissu productif contribue également à accroître le déficit de la France avec l'UE.

Erratum : les statistiques et les graphiques fournis page 11 (comparaisons européennes) qui étaient erronés dans la version publiée le 06/12/2019 sont corrigés dans cette version.

Le solde agricole et agroalimentaire est excédentaire... mais il se réduit depuis 2010

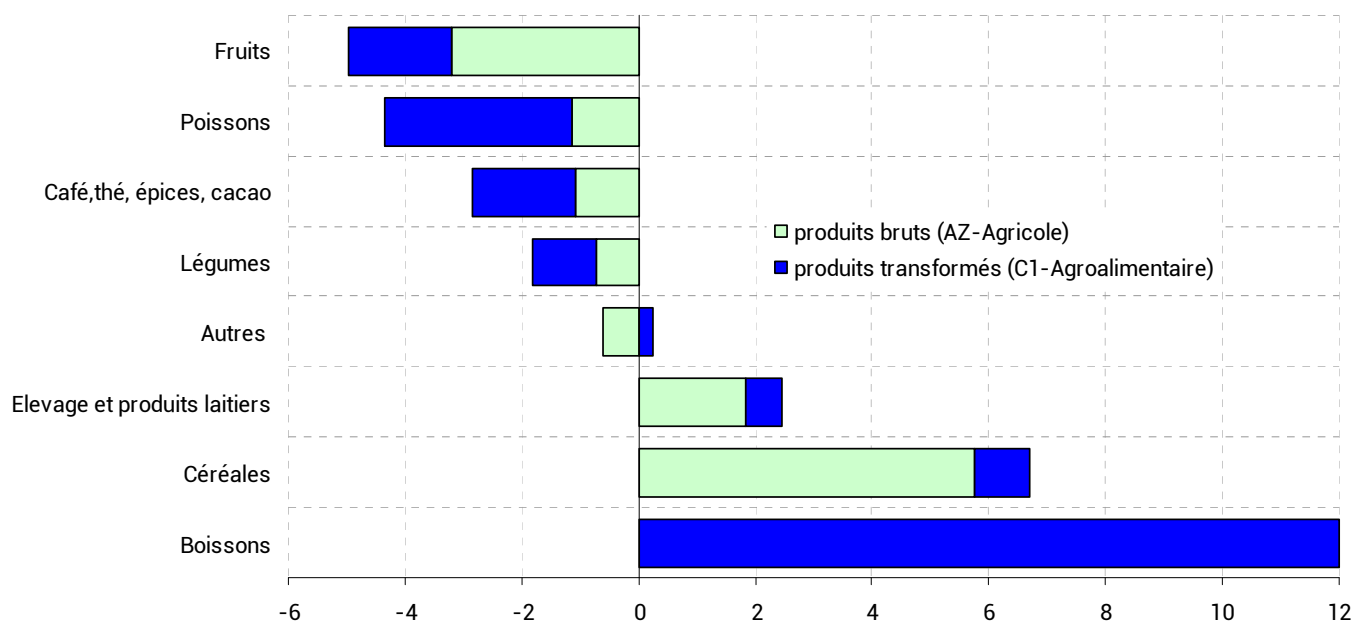
L'EXCÉDENT COMMERCIAL AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE REPOSE QUASI-EXCLUSIVEMENT SUR LES BOISSONS ET LES CÉRÉALES

En 2018, la France présente un solde commercial déficitaire de 72 milliards d'euros. Pour autant, certains produits présentent des excédents et notamment les produits agricoles et agroalimentaires, dont le solde s'élève à + 6,8 milliards d'euros. Il est le troisième excédent du commerce extérieur français après l'aéronautique (+ 27,2 milliards d'euros) et les parfums et cosmétiques (11,3 milliards), devant les produits pharmaceutiques (+ 4,5 milliards).

Le solde agroalimentaire (+ 5,9 milliards d'euros en 2018) est largement prédominant et le solde agricole redevient positif en 2018 (+ 0,9 milliard d'euros) après une année exceptionnelle de déficit. L'un comme l'autre, pourtant, présentent des déséquilibres importants entre les différents produits qui les composent. L'excédent agroalimentaire repose très largement sur celui des boissons (+ 12,0 milliards d'euros) et, dans une moindre mesure, sur ceux des produits laitiers (+ 2,1 milliards d'euros) et des céréales transformées (+ 0,9 milliard d'euros) ; hors boissons, il est largement déficitaire (- 6,0 milliards). De même, le solde agricole est porté par le poids des exportations de céréales : hors céréales il est, lui aussi, largement négatif (- 4,9 milliards d'euros).

Ainsi, si l'on considère le solde agricole et agroalimentaire hors boissons et hors céréales, celui-ci s'établit, en 2018, à - 10,9 milliards d'euros. Il est de - 14,3 milliards d'euros si l'on exclut également l'élevage et ses produits aval (y compris produits laitiers). Ainsi, les fruits et produits dérivés présentent le solde le plus déficitaire (- 5,0 milliards en 2018), dont - 3,2 milliards au titre des produits agricoles bruts et - 1,8 milliard au titre des produits agroalimentaires. Les poissons forment un cas semblable (- 4,3 milliards en 2018, dont - 3,2 milliards d'IAA), les produits café/thé/épices/cacao (- 2,8 milliards, dont - 1,8 milliard d'IAA) et, enfin, les légumes (- 1,8 milliard, dont - 1,1 milliard d'IAA). D'ailleurs, quel que soit le groupe de produits choisis, le solde est de même signe pour les produits agricoles bruts et pour les produits transformés (IAA).

1. SOLDE COMMERCIAL PAR TYPE DE PRODUITS, EN 2018 (EN MILLIARDS D'EUROS)



Source : DGDDI

LE SOLDE AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE S'EST DÉGRADÉ ENTRE 2010 ET 2018, SAUF POUR LES BOISSONS ET LES CÉRÉALES

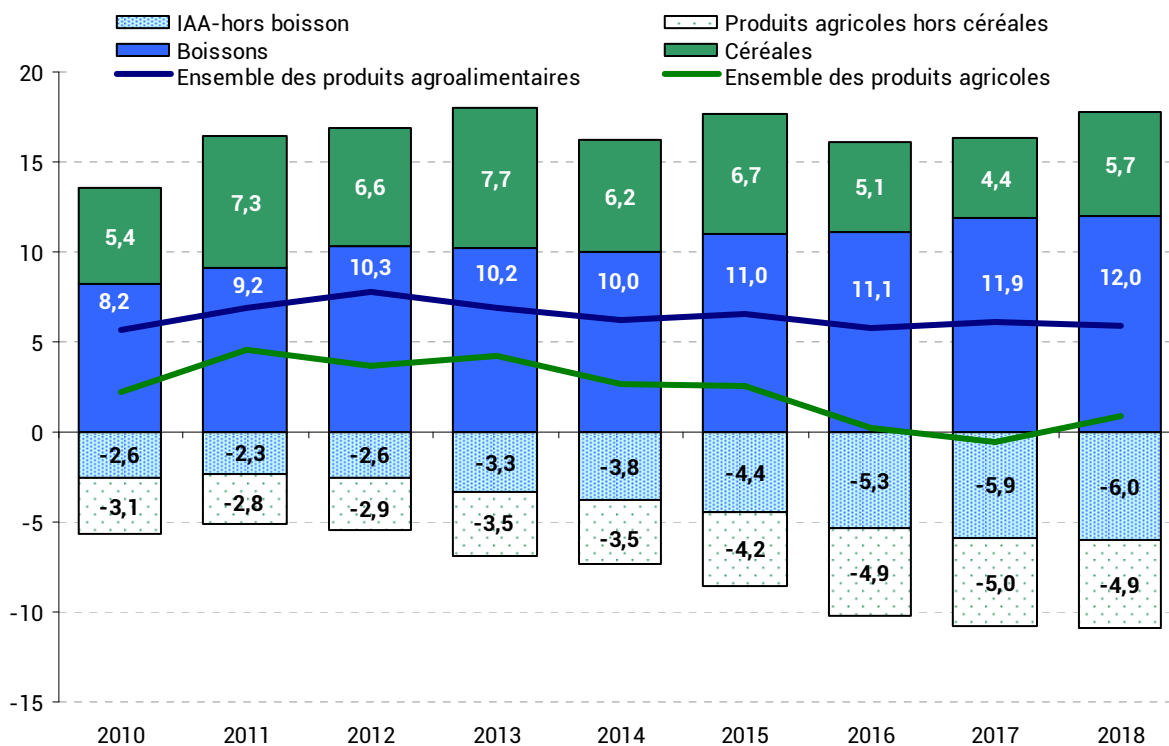
Tout en restant positif, le solde agricole et agroalimentaire s'est réduit de 1,1 milliard depuis 2010, date à laquelle il s'établissait à 7,9 milliards d'euros. Là aussi, les soldes par produits connaissent des évolutions différentes et, globalement, les soldes positifs s'accroissent tandis que les soldes négatifs s'inscrivent en baisse.

L'excédent sur les boissons s'est fortement accru, de 3,8 milliards entre 2010 et 2018. La France maintient sa place de premier exportateur mondial avec 16 % des ventes mondiales en valeur, du fait de son positionnement sur le haut de gamme. Pour les céréales brutes, le solde s'établissait à 5,4 milliards d'euros en 2010 contre 5,7 milliards en 2018. Durant la période, il oscille en fonction des cours mondiaux, essentiellement du blé, et de la qualité des récoltes, avec un maximum en 2013 (+ 7,7 milliards) et un minimum en 2017 (+ 4,4 milliards). La France passe certes du second rang des exportateurs de céréales en 2010 au 8^{ème} rang en 2017 (source : Cepii-Chelem), devancée notamment par la Russie et l'Ukraine, mais cela s'explique avant tout par l'accroissement des capacités de production de ses principaux concurrents, en réponse à une demande mondiale en expansion.

En dehors de ces deux points forts, le solde se dégrade de façon continue sur la période, passant de - 5,7 milliards d'euros en 2010 à - 10,9 milliards en 2018, soit un creusement de 5,2 milliards en huit ans. Cette détérioration concerne tant les produits agricoles (- 1,8 milliard hors céréales) que les produits agroalimentaires (- 3,4 milliards hors boissons). Tous les produits sont concernés, tant ceux qui présentent structurellement un déficit commercial que les produits de l'élevage et les produits laitiers, dont le solde reste néanmoins excédentaire sur l'ensemble de la période.

Dans le détail, le solde pour les fruits (frais, conditionnés ou transformés) connaît la plus forte dégradation entre 2010 et 2018 : - 2,1 milliards d'euros entre 2010 et 2018, dont - 1,6 milliard au titre des produits agricoles et - 0,5 milliard pour les produits agroalimentaires. Le solde des produits de la pêche et de l'aquaculture se dégrade de 1,1 milliard, celui du café/thé/épices/cacao de 1,0 milliard, celui des légumes de 0,8 milliard.

2. ÉVOLUTION DU SOLDE DES PRODUITS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES (EN MILLIARDS D'EUROS)



Source : DGDDI

LA HAUSSE DES EXPORTATIONS DES BOISSONS NE COMPENSE PAS L'AUGMENTATION DES IMPORTATIONS DES AUTRES PRODUITS

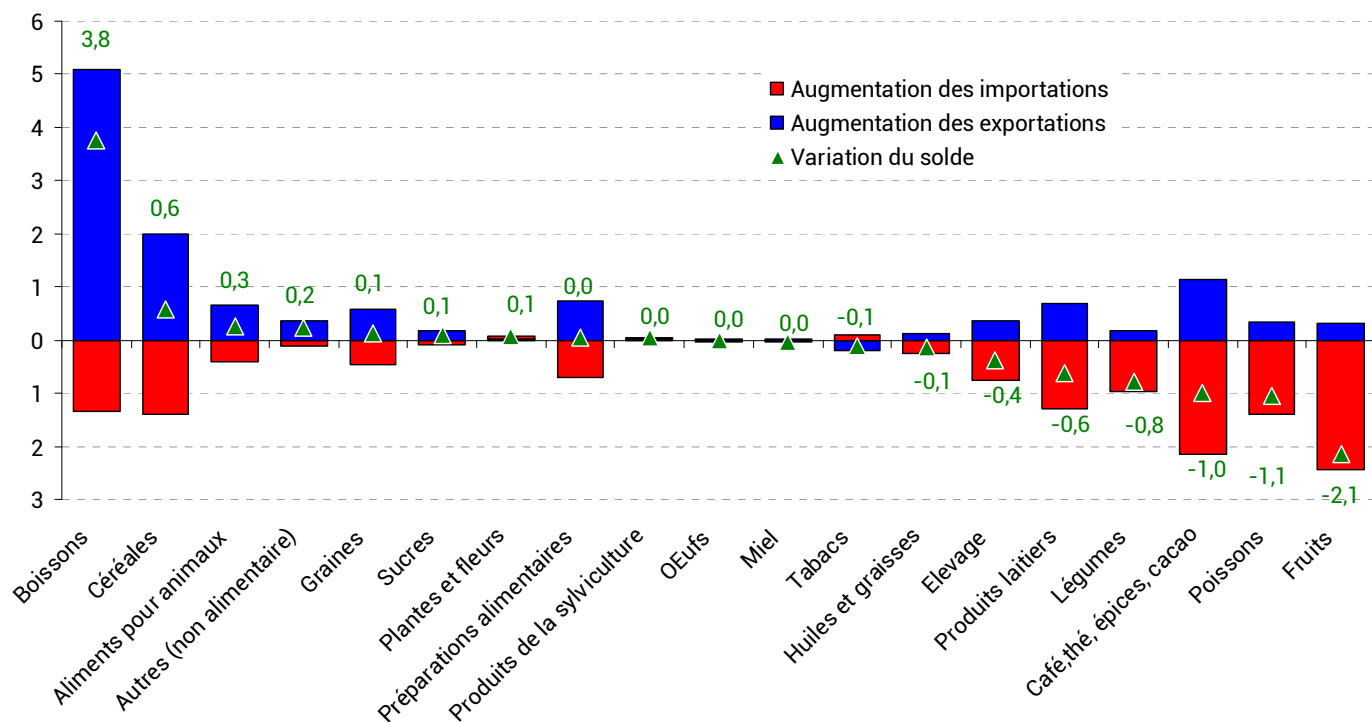
Le creusement du déficit agricole et agroalimentaire (- 5,2 milliards entre 2010 et 2018, hors boissons et céréales) s'explique par la hausse des importations, qui se sont accrues de 12,4 milliards, soit de 3,5 %. Les exportations progressent plus faiblement, de seulement 7,2 milliards sur la période (+ 2,5 %). D'ailleurs, de façon miroir, la hausse du solde pour les boissons, qui présentent structurellement un solde excédentaire, est le résultat d'une croissance des exportations largement supérieure à celle des importations.

Les fruits sont les principaux contributeurs à la baisse du solde : les importations se sont accrues de 2,4 milliards (+ 5,2 % en moyenne annuelle entre 2010 et 2018) tandis que les exportations sont quasiment stables sur la période (+ 0,3 milliard, soit + 1,7 %). Pour les produits café/thé/cacao/épices, le dynamisme des deux flux est le même : + 6,0 % en moyenne annuelle, en valeur, à l'import comme à l'export. Mais, compte tenu du déséquilibre structurel lié à la production agricole des produits bruts, l'écart entre importations et exportations ne fait que s'accroître : la hausse des achats à l'étranger, de 2,1 milliards entre 2010 et 2018, n'est pas compensée par les ventes (+ 1,1 milliard sur la période), essentiellement des réexportations de produits transformés. Il en va de même pour les produits de la pêche et de l'aquaculture : les importations et les exportations évoluent quasiment au même rythme (respectivement + 3,5 % et + 3,3 % en moyenne annuelle), mais, les importations représentant près du quadruple des exportations, le déséquilibre des flux creuse le solde au fil du temps.

Les légumes comme la viande voient également leur déficit s'accroître (respectivement de 0,8 milliard et de 0,4 milliard), en raison d'importations plus dynamiques que les exportations. Pour autant, le solde de la viande reste compensé par celui des animaux vivants (produits bruts), qui dégagent un excédent de 1,8 milliard en 2018.

Pour les produits laitiers, malgré un solde positif, la dégradation du solde (-0,6 milliard) provient également de la hausse des importations (+1,3 milliard), notamment du beurre, seul produit structurellement déficitaire.

3. CONTRIBUTION DES FLUX À L'ÉVOLUTION DES SOLDES ENTRE 2010 ET 2018 (EN MILLIARDS D'EUROS)



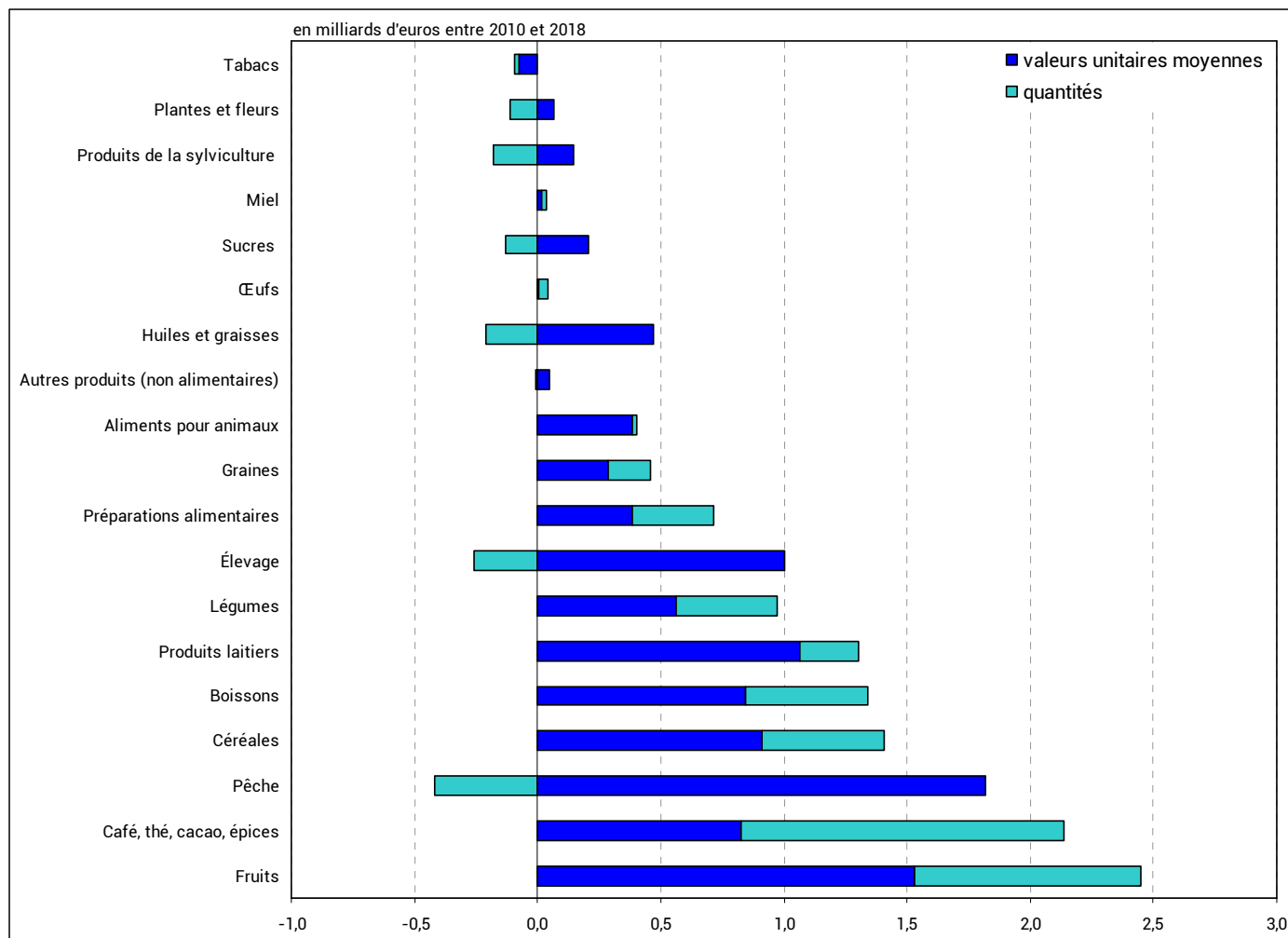
Source : DGDDI

Guide de lecture : le solde des fruits se dégrade de 2,1 milliards entre 2010 et 2018 du fait d'une hausse des importations de 2,4 milliard largement supérieure à la hausse des exportations de 0,3 milliard. Pour les boissons, l'amélioration du solde de 3,8 milliards s'explique par une hausse des exportations (+ 5,1 milliards) supérieure à celle des importations (+ 1,3 milliard).

La hausse du montant des importations s'explique par celle des valeurs unitaires moyennes

La hausse des importations en valeur (+ 3,5 % pour les produits hors boissons et céréales) est donc à l'origine de la détérioration du solde agricole et agroalimentaire au cours des dix dernières années. Pour autant, les quantités importées, tous produits confondus, restent quasiment stables sur la même période. L'évolution de la valeur unitaire moyenne des importations (+ 3,7 % sur la période pour l'ensemble des produits) explique seule cet accroissement en valeur.

4. DÉCOMPOSITION DE LA CROISSANCE EN VALEUR DES IMPORTATIONS PAR GROUPES DE PRODUITS



Source : DGDDI

À part les tabacs, les plantes et fleurs et les produits de la sylviculture, tous les groupes de produits connaissent une croissance de leurs exportations en valeur sur la période 2010-2018. Les valeurs unitaires moyennes progressent pour tous les groupes de produits à l'exception des tabacs, et tout particulièrement pour les produits de la pêche (+ 4,6 %) et les fruits (+ 3,2 %), qui expliquent l'essentiel de la dégradation du solde. Les quantités augmentent pour les fruits mais décroissent pour les produits de la pêche. Pour les produits café/thé/épices/cacao, la hausse des quantités importées participe autant à la croissance des importations que la valeur unitaire moyenne. Pour les légumes, quatrième responsable de la dégradation du solde, la hausse des prix est plus forte que celle des quantités.

Il en va d'ailleurs de même pour les exportations de boissons : les quantités exportées progressent peu alors que la valeur des ventes augmente fortement (+ 5,0 % en moyenne annuelle entre 2010 et 2018) sous l'effet de la progression de la valeur unitaire moyenne. Pour le blé, la valeur moyenne des ventes est quant à elle dépendante des cours mondiaux : la flambée des cours du blé entre 2011 et 2013 explique le pic d'exportations en valeur pour ce produit.

Les déterminants de la hausse des valeurs unitaires des fruits et légumes importés sont multiples

La valeur des importations de fruits non transformés est passée de 2,9 milliards d'euros en 2010 à 4,6 milliards d'euros en 2018 (+ 1,6 milliard, soit + 5,5 %). À l'exception des poires et des fraises, cette hausse concerne l'ensemble des fruits, y compris les agrumes et les bananes, déjà largement répandus dans la consommation des ménages français en 2010. Au-delà de la croissance spectaculaire des importations d'avocats (*voir infra*), les achats d'amandes (+ 11% en valeur en moyenne annuelle), de baies hors fraises (+ 17 %), de kiwis (+ 13%), de noix de cajou/macadamia/pécan (+ 15%) sont particulièrement dynamiques. Même si c'est anecdotique dans le solde commercial français, les importations de quinoa ont plus que doublé depuis 2010 et génèrent un déficit de 13 millions d'euros en 2018.

LA DEMANDE EN FRUITS ET LÉGUMES EST DYNAMIQUE POUR BEAUCOUP DE « NOUVEAUX PRODUITS »

La croissance des importations s'explique pour moitié par la hausse des quantités achetées et pour moitié par la hausse des valeurs unitaires moyennes.

Les valeurs unitaires moyennes pour les fruits progressent de 2,8 % en moyenne annuelle entre 2010 et 2018 tandis que les quantités augmentent de 2,6 %, pour une progression de la valeur des importations de 5,5 %. Le partage entre la hausse des valeurs unitaires moyennes et celle des quantités est semblable pour les légumes mais elles sont plus modérées : respectivement + 1,4 % et + 1,5 % pour une croissance en valeur de + 2,9 %.

Quel que soit le produit considéré, les quantités et les valeurs unitaires moyennes progressent, à l'exception des poires, des fraises, des salades et des poireaux pour lesquels les quantités importées diminuent. Les hausses de valeurs unitaires moyennes pour ces produits ne compensent pas la baisse des quantités et les importations en valeur reculent. Elles sont à mettre en regard de la croissance d'autres produits qui s'y substituent en partie avec le développement de nouvelles habitudes de consommation, comme par exemple les baies (framboises, myrtilles, groseilles...), pour lesquelles les quantités importées sont en hausse de 17 %.

A l'inverse, l'augmentation des quantités importées concerne de nombreux fruits exotiques (bananes, avocats, ananas, patates douces, maïs doux) mais également les agrumes, les fruits secs, les kiwis, les pêches, les melons, les haricots et les légumes secs. L'évolution des habitudes de consommation, tant en France qu'en Europe, en se portant sur des nouveaux produits, ni locaux, ni de saison, tire à la hausse la demande et pèse sur la valeur des importations.

LE DYNAMISME DE LA DEMANDE TIRE LES PRIX À LA HAUSSE (L'AVOCAT)

De nombreux fruits et légumes non transformés connaissent un accroissement de la demande, qui tire simultanément les prix à la hausse. Ce constat traduit de nouvelles habitudes de consommation des ménages, davantage tournées vers les végétaux [1], qui impliquent un déficit commercial croissant sur les fruits et légumes importés.

C'est le cas de l'avocat, qui compte parmi les produits phares de la cuisine actuelle, notamment comme source de gras alternative aux ingrédients issus de l'élevage, tels le beurre et les œufs. La valeur des importations d'avocats en France progresse de 11,8 % par en moyenne entre 2010 et 2018 ; c'est désormais le troisième fruit le plus importé, derrière l'orange et la banane. Cette croissance se décompose en une hausse de 7,9 % des quantités importées et de 3,6 % pour les valeurs unitaires moyennes. Ainsi, la forte hausse de la consommation, qui pèse déjà sur les quantités importées, est accentuée par une forte hausse des prix, elle-même liée à l'intensité de cette demande. Si les pays d'Amérique latine (Pérou, Mexique) restent les premiers fournisseurs mondiaux, l'Espagne s'est positionnée ces dernières années sur ce produit et est désormais, de loin, le premier fournisseur de la France avec presque le tiers des importations en valeur.

LE PHÉNOMÈNE DES FRUITS HORS SAISON ACCENTUE ÉGALEMENT LA HAUSSE DES VALEURS UNITAIRES (L'ORANGE)

Les agrumes, également peu produits en France, représentent près du tiers du déficit des fruits. Pour les oranges, par exemple, le taux d'approvisionnement fourni par la statistique agricole est naturellement très faible (0,2 %) [2]. La hausse de la demande en oranges est relativement faible : les quantités importées ne croissent que de 0,9 % par an en moyenne entre 2010 et 2018. Pour autant, ce produit connaît également une hausse des valeurs unitaires moyennes : + 1,3 % par an.

Celle-ci semble liée au développement de la consommation hors saison : alors que les importations d'oranges entre décembre et mai représentaient, en 2010, 65 % des importations annuelles, cette part n'est plus que de 60 % en 2018. La période de décembre à mai correspond à la saison de production en Espagne, notre principal et plus proche fournisseur. La montée en puissance des importations d'oranges d'Afrique du sud et d'Amérique latine se vérifie surtout entre juin et octobre, c'est-à-dire hors saison dans l'hémisphère nord.

Or, sur cette période (juin à novembre), les valeurs unitaires moyennes sont supérieures de 6 % à celles de la saison hivernale (décembre à mai). Ainsi, le développement des achats hors saison est en partie responsable de la hausse des prix des oranges. Cette hausse des valeurs unitaires moyennes est liée à la saisonnalité et à l'origine géographique des produits.

Le constat est sensiblement identique pour les autres agrumes, pour lesquels on assiste également à une diversification des fournisseurs dans le but de répondre à la demande française tout au long de l'année. L'alimentation hors saison pèse aussi sur le solde extérieur de la France.

LES PRIX AUGMENTENT Y COMPRIS POUR DES PRODUITS QUI NE SUBISSENT PAS DE PRESSION SUR LA DEMANDE PAR EFFET DE MONTÉE EN GAMME (LA TOMATE)

Selon les données de la statistique agricole, le taux d'approvisionnement en tomates de la France reste stable à 71 % entre 2010 et 2018 ; tant les quantités consommées que les quantités importées (300 milliers de tonnes par an) restent stables. Les données du commerce extérieur confirment cette stabilité à l'importation. Pour autant, le montant des achats à l'étranger s'accroît de 3,1 % par an en raison de la seule évolution des valeurs unitaires moyennes. De ce fait, les tomates participent aussi à la détérioration du solde agricole français (- 0,1 milliard entre 2010 et 2018).

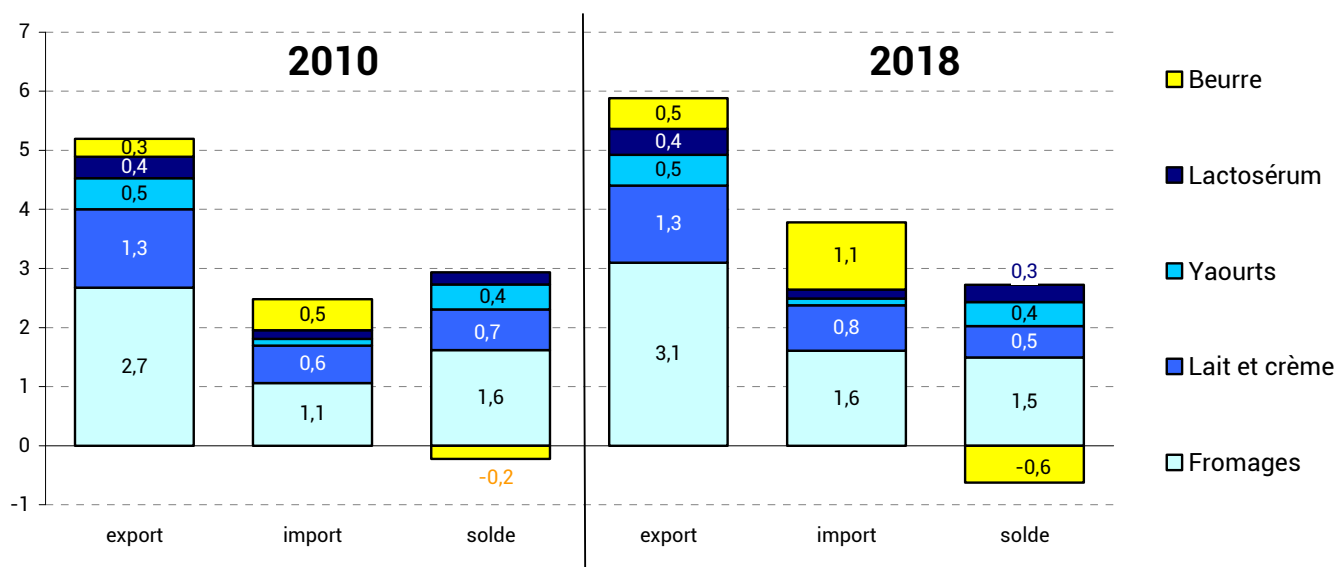
Dans ce cas, le phénomène de hausse des prix ne s'explique pas par la pression de la demande. La hausse des coûts de production ou de transport peut renchérir les prix. Selon France Agrimer [3], même si les tomates rondes dominant encore les achats (70% des achats), d'autres variétés gagnent des parts de marché comme les tomates allongées, les tomates cerises, les tomates côtelées, les cœurs de bœuf. En effet, celles-ci, avec des valeurs unitaires moyennes supérieures, contribuent à la hausse des importations en valeur malgré des tonnages stables. C'est ici la montée en gamme qui semble expliquer en partie la hausse des valeurs unitaires moyennes et, incidemment, la détérioration du solde extérieur français.

Les caractéristiques de l'offre participent également au creusement du déficit

LA PRODUCTION FRANÇAISE EN QUANTITÉS NE S'ACCROIT PAS À LA HAUTEUR DE LA CONSOMMATION (LE BEURRE)

Entre 2010 et 2018, les importations françaises de produits laitiers progressent de 5,4 % en moyenne annuelle, contre 1,6 % pour les exportations, ce qui dégrade le solde à 2,1 milliards en 2018 (soit - 0,6 milliard, par rapport à 2010). Notamment, le montant des importations de beurre a doublé sur la période : ce produit génère à lui seul un creusement du solde de 0,4 milliard d'euros. Le reste de la diminution de l'excédent des produits laitiers provient des importations de lait, crème et fromages.

5. EXPORTATIONS, IMPORTATIONS ET SOLDES DES PRODUITS LAITIERS (EN MILLIARDS D'EUROS)



Source : DGDDI

Selon l'Agreste, la France est le premier consommateur mondial de beurre avec 8 kg par an et par habitant, et sa production ne suffit pas à satisfaire sa consommation intérieure : le déficit physique atteint 111 milliers de tonnes en 2018. Cette production reste globalement stable sur la période et ne permet donc pas de répondre à l'accroissement de la consommation. La hausse des quantités importées est donc de 3 % en moyenne annuelle entre 2010 et 2018 (source : DGDDI).

En valeur, les importations françaises de beurre progressent de 10,1 % en moyenne annuelle entre 2010 et 2018. En effet, les valeurs unitaires moyennes (+ 6,8 % en moyenne annuelle) sont tirées à la hausse par une demande mondiale qui croît fortement avec, notamment, la Chine qui adopte certains produits alimentaires occidentaux tels que les viennoiseries.

Il semble donc que la hausse des importations françaises témoigne, dans un contexte de hausse des prix, de la recherche de fournisseurs à des coûts moins élevés que la production nationale. En effet, selon l'Agreste, les prix en France passent de 3,53 euros par kilogramme en 2014 à 5,12 euros en 2018, soit + 10 % en moyenne annuelle [4]. Cette augmentation, plus rapide que celle des valeurs unitaires moyennes à l'importation, témoigne d'une hausse de qualité de la production de beurre français, y compris dans son orientation vers des produits de luxe. Ainsi, plutôt que d'accroître ses capacités de production, la France préférerait importer du beurre, majoritairement en provenance de pays membres de l'UE (95 %, notamment en provenance des Pays-Bas, d'Allemagne et de Belgique) mais aussi, d'autres pays comme la Nouvelle Zélande et les États-Unis, qui montent en puissance. Même avec une hausse en valeur des exportations, ce phénomène creuse le déficit français.

LES CONTRAINTES SUR LES CAPACITÉS MONDIALES DE PRODUCTION ACCENTUENT LA HAUSSE DES PRIX (LA PÊCHE ET L'AQUACULTURE)

Pour d'autres produits, le déséquilibre entre offre et demande est lié à l'accroissement de la demande dans un contexte de capacités de production restreintes. C'est le cas des produits de la pêche : la hausse de la population mondiale conjuguée à l'augmentation de la consommation individuelle (17 kg/an/habitant en 2010 contre plus de 20 kg aujourd'hui) crée de fortes tensions sur les prix compte tenu de l'épuisement des ressources halieutiques. Dans ce contexte, la France importe 1,2 million de tonnes de poissons en 2018 [5].

Là aussi, ce déséquilibre tire à la hausse les prix des produits importés en France et pèse sur le solde commercial agricole et agroalimentaire. *A contrario*, les tensions sur les prix semblent être responsables de la diminution des quantités importées, ce qui limite la hausse du montant des importations. Ainsi, pour l'ensemble des produits de la pêche et de l'aquaculture, la valeur des importations progresse de 3,5 % en moyenne annuelle entre 2010 et 2018 avec une hausse de 4,6 % des valeurs unitaires moyennes et une baisse de 1,0 % des quantités.

Ce groupe de produits est également très déficitaire pour l'ensemble de l'UE (- 20,5 milliards en 2018) qui accuse une forte dépendance. En effet, en 2018, l'UE représente seulement 4 % des tonnages pêchés, contre 46% pour la Chine (source : FAO).

Concurrence d'autres pays

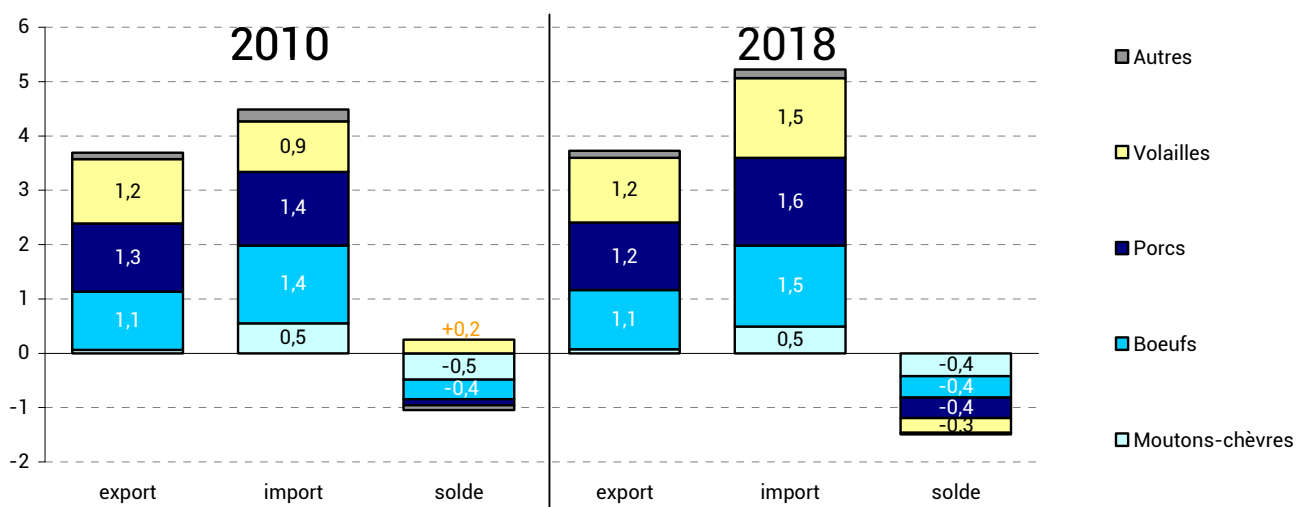
DÉVELOPPEMENT DANS D'AUTRES ÉTATS MEMBRES D'ACTIVITÉS DE TRANSFORMATION (LA VIANDE DE VOLAILLE)

Pour la viande, trois espèces présentent des soldes structurellement déficitaires : le boeuf, les chèvres/moutons et les chevaux. Selon l'Agreste, la consommation intérieure est en net recul pour la viande bovine et chevaline, et globalement stable pour la viande de chèvre et de mouton [6]. De fait, pour ces catégories de viandes, le solde physique en tonnes équivalent carcasse (tec) reste stable à un niveau négatif.

En revanche, la consommation intérieure de volaille augmente nettement depuis 2010 (+ 2,1% en moyenne annuelle en tec) tandis que la production française est stable. Aussi, dès 2016, le solde physique (en tec) pour ce produit devient négatif. Le solde physique pour la viande porcine, dont la consommation se redresse depuis 2013 (+ 1 % l'an en tec) devient, lui, négatif en 2014.

En valeur, le creusement du déficit de la viande (- 0,7 milliard) entre 2010 et 2018 s'explique donc par la hausse des importations de viande de volaille (+ 0,5 milliard) et de viande porcine (+ 0,2 milliard).

6. EXPORTATIONS, IMPORTATIONS ET SOLDES DE LA VIANDE (EN MILLIARDS D'EUROS)

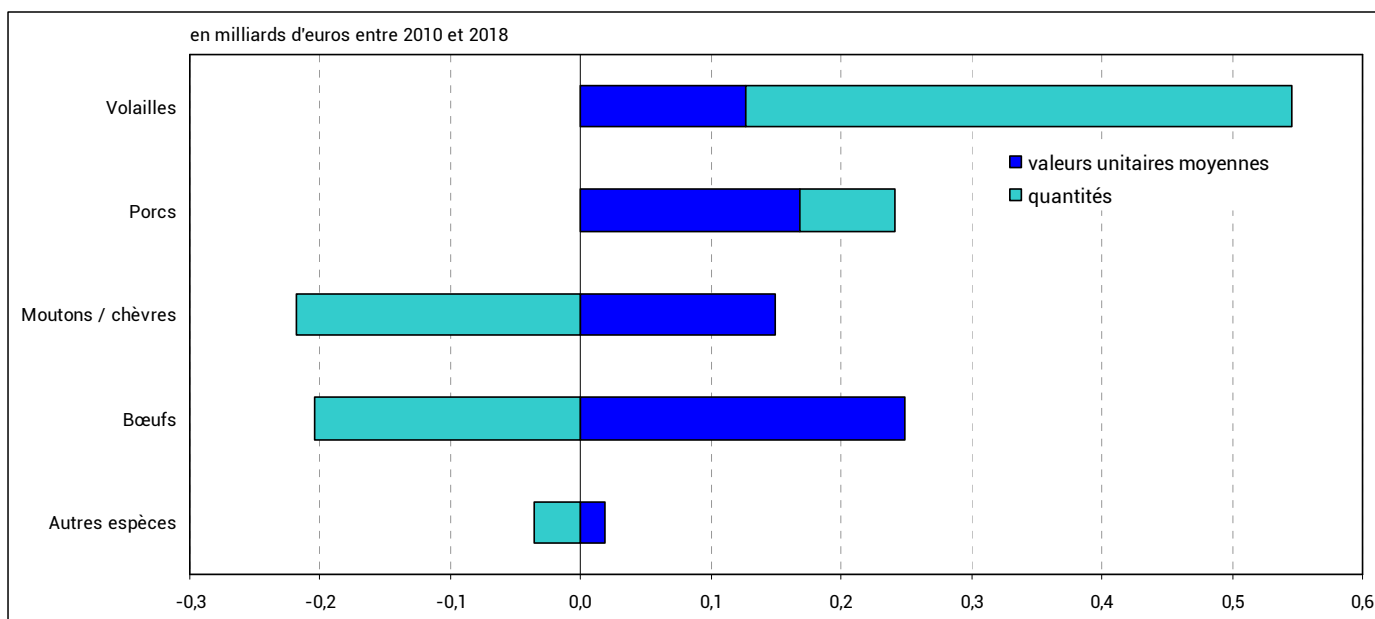


Source : DGDDI

Pour les ovins et les bovins, la diminution des quantités importées est compensée par une hausse des valeurs unitaires moyennes : le montant des importations varie peu.

Pour la viande de porc, le solde de la viande congelée est légèrement excédentaire, celui de la viande fraîche est à peine déficitaire et son solde se dégrade peu. L'essentiel du déficit et de son creusement provient donc de la hausse des importations de viande transformée, notamment les saucisses, saucissons et jambons. En 2018, les plus gros déficits bilatéraux sont centrés sur l'Espagne (- 0,7 milliard) et l'Allemagne (- 0,2 milliard) mais la première dégradation du solde est portée par l'Italie, la France passant d'un excédent de + 0,1 milliard à un déficit de - 0,1 milliard. La hausse des achats à l'Italie (et dans une moindre mesure à l'Espagne) s'explique en partie par une montée en gamme des importations de charcuterie, notamment de jambons crus. À l'inverse, la France dégage des soldes bilatéraux positifs avec la plupart des autres pays, notamment avec la Chine (+ 0,2 milliard en 2018).

7. DÉCOMPOSITION DE LA CROISSANCE EN VALEUR DES IMPORTATIONS DES DIFFÉRENTES ESPÈCES DE VIANDE



Source : DGDDI

Pour la viande de volaille, on observe avant tout une forte hausse des quantités importées (+ 4,5 % en moyenne annuelle entre 2010 et 2018). Les valeurs unitaires ne progressent que modérément (+ 1,4 %). Au total, la croissance en valeur des achats de volaille à l'étranger est de 5,9 % en moyenne annuelle sur l'ensemble de la période. Tant la viande de volaille fraîche que la viande congelée et transformée contribuent à cette hausse. Ces importations proviennent essentiellement de l'UE. Les importations de volailles depuis la Pologne ont été multipliées par cinq depuis 2010. C'est aujourd'hui le 1^{er} fournisseur de la France de viande de poulet congelée ou transformée, la Belgique et les Pays-Bas occupant les premières place pour la viande fraîche.

Selon l'Agreste [6] le taux d'approvisionnement français est passé de 146 % en 2000 à 111 % en 2010 puis 95 % en 2017, et ce malgré une production relativement stable. Il semble donc que, pour répondre à la croissance de la demande française et européenne, l'industrie agroalimentaire a mis en place des filières localisées au Bénélux et en Pologne plutôt qu'en France. Ce choix de localisation pèse aussi sur le solde extérieur agricole et agroalimentaire de la France.

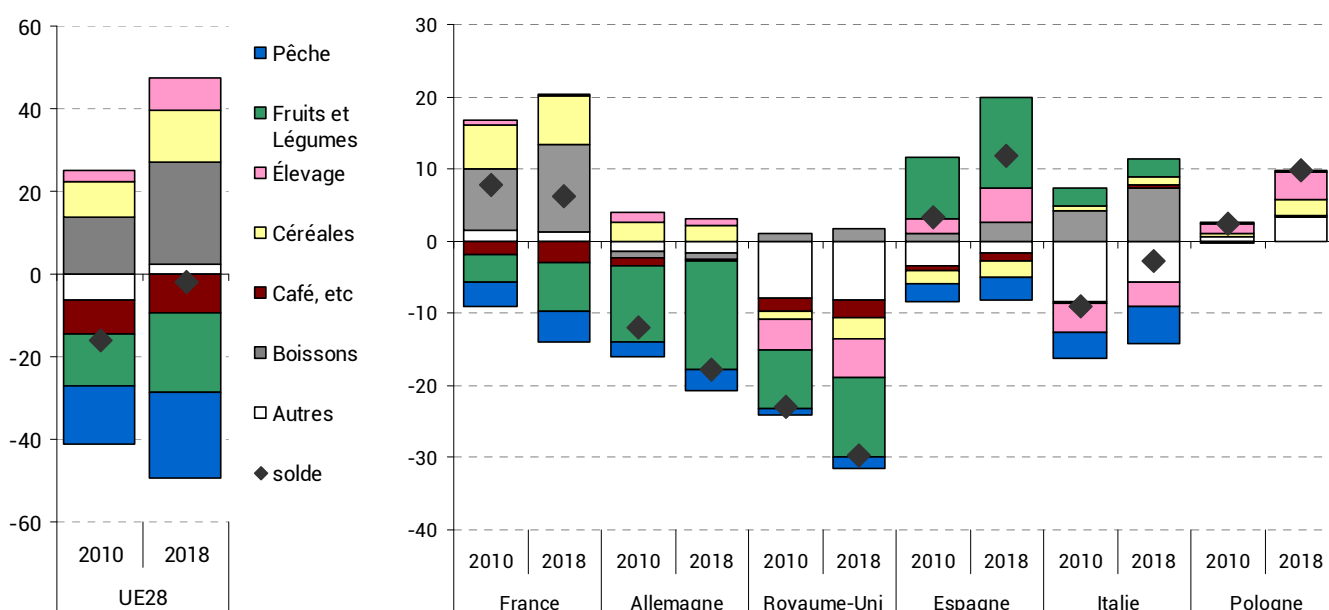
Comparaisons européennes (corrigé le 12 décembre 2019)

Alors que l'Union Européenne dans son ensemble passe d'un solde de - 16,2 milliards en 2010 à - 1,8 milliard en 2018 (+ 14,4 milliards), le solde français se dégrade de 1,1 milliard, celui de l'Allemagne de 5,8 milliards et celui de la Grande Bretagne de 6,7 milliards. Ces deux derniers pays présentent les soldes les plus négatifs de l'UE (- 17,7 milliards d'euros pour l'Allemagne en 2018 et - 29,8 milliards pour le Royaume-Uni). À l'inverse, les soldes de l'Espagne, de l'Italie et de la Pologne progressent sensiblement. L'excédent de l'Espagne s'établit à + 11,8 milliards en 2018 (contre + 3,4 milliards en 2010), celui de l'Italie à - 2,7 milliards (contre - 8,9 milliards en 2010) et celui de la Pologne à + 9,7 milliards (contre + 2,4 milliards en 2010).

Si l'amélioration du solde de l'UE repose essentiellement sur les boissons, la viande et les préparations alimentaires (Autres), le point commun à l'ensemble des pays de l'UE réside dans une dépendance croissante aux pays tiers pour la filière de la pêche.

En 2018, les fruits et légumes représentent la première famille de produits déficitaires pour l'Allemagne (- 15,0 milliards), pour le Royaume-Uni (- 10,9 milliards) et pour la France (- 6,8 milliards). C'est également le premier excédent de l'Espagne (12,6 milliards).

8. SOLDE DES PRODUITS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES PAR PRODUITS (EN MILLIARDS D'EUROS)



Source : Eurostat

De surcroît, pour les principaux pays de l'UE, l'évolution du solde de l'ensemble des produits agricoles et agroalimentaires est fortement corrélée à celle du solde des fruits et légumes. L'excédent des fruits et légumes de l'Espagne progresse de 3,9 milliards quand le solde agricole et agroalimentaire s'améliore de 8,4 milliards entre 2010 et 2018. À l'inverse, le solde de la France pour les fruits et légumes se dégrade de 3,0 milliards d'euros et celui de l'ensemble des produits agricoles et agroalimentaires de 1,1 milliard d'euros. De même, pour l'Allemagne et le Royaume-Uni, le solde des fruits et légumes se dégrade (respectivement - 4,5 et - 3,0 milliards d'euros) comme le solde global (respectivement de - 5,8 milliards d'euros et - 6,7 milliards d'euros).

L'amélioration du solde de la Pologne de 7,3 milliards entre 2010 et 2018 repose à hauteur de 2,5 milliards sur la viande. L'Espagne améliore également son excédent grâce à cette filière (+ 2,6 milliards) tandis que l'excédent allemand se réduit. Le Royaume-Uni présente le plus gros déficit de l'UE pour cette filière (- 5,5 milliards en 2018).

Méthodologie et référence

Sauf indication contraire, la nomenclature de produits utilisée dans cette étude est construite à partir de la NC8 douanière. Dans cette nomenclature, chaque poste est inclus dans une CPF : les *produits agricoles* (ou produits bruts) sont ceux classés dans la position « AZ » de la CPF-A17, les *produits agroalimentaires* (ou produits transformés) sont ceux classés dans la position « C1 » de la CPF-A17. En outre, des regroupements de produits sont opérés afin de rendre l'analyse ici réalisée pertinente ; le tableau suivant donne la composition de ces regroupements.

9. DÉFINITION DE LA NOMENCLATURE DES PRODUITS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES CONSTRUITE POUR CETTE ETUDE À PARTIR DE LA NOMENCLATURE DOUANIÈRE (NC8)

Groupe de produits	Produit	SH/NC8
Fruits	Abricots	080910, 08129010, 081310, 200850
	Amandes	08021
	Ananas	080430, 200820, 20094
	Autres agrumes	08052, 08054, 08055, 08059, 200791, 200830, 20092, 20093
	Autres fruits	081060, 081070, 081090, 08134095
	Autres fruits secs	0802905, 0802908, 0802905, 0802908, 20081
	Avocats	080440
	Baies	081020, 081030, 081040, 081120, 08119050, 08119070, 08129040, 20079935, 200893, 200981
	Bananes	0803
	Brugnons, nectarines, pêches	080930, 0813401, 200870
	Cerises	08092, 08119075, 08119080, 081210, 20060031, 20079931, 200860, 20098071, 20098096, 20098996
	Chataignes	08024, 20079920
	Coings	08082090, 080840
	Dattes	080410
	Figues	080420
	Fraises	081010, 081110, 20079933
	Goyaves, mangues, papayes	080450, 080720, 08119031, 08119085, 08129030, 08129070, 08134050, 20019091, 20019092, 20060035, 20089216, 20089251, 20089272, 20089276, 20089292, 20089297, 20098034, 20098036, 20098073, 20098085, 20098086, 20098088, 20098097, 20098099, 20098985, 20098988, 20098997
	kiwis	081050
	Mélanges de fruits	0811901, 08119039, 08119095, 08129025, 08129098, 08134030, 081350, 0814, 20060038, 2006009, 200710, 20079939, 20079950, 20079993, 20079997, 200891, 20089212, 20089214, 20089218, 20089238, 20089259, 20089274, 20089278, 20089293, 20089296, 20089298, 200897, 200899, 20098035, 20098038, 20098079, 20098089, 20098095, 2009893, 2009896, 2009897, 20098986, 20098989, 20098999, 200990
	Melons, pastèques	08071
	Noisettes	08022
	Noix	08023
	Noix brésil, cajou, macadamia, pécan	08012, 08013, 08026, 080270, 080280, 0802901, 08029020, 0802901, 08029020
	Noix de coco	08011
	Oranges	080510, 08129020, 20091
	Pistaches	08025
	poires	080813, 08082010, 08082050, 08083, 200840, 20098011, 20098019, 20098050, 20098061, 20098063, 20098069, 2009891, 2009895
Pommes	080810, 081330, 20097	
Prunes	080940, 081320, 20079910	
Raisins	0806, 20096	
Légumes	Asperges	070920, 07108085, 200560
	Autres légumes	070970, 070991, 070999, 071030, 071040, 07108080, 0710809, 071090, 071190, 0712901, 07129090, 0714, 20019020, 20019030, 20019040, 20019060, 20019097, 20049010, 20049098, 200510, 200580, 200591, 20059910, 20059920, 20059930, 20059980
	Autres produits agricoles et agroalimentaires (non alimentaires)	07099020, 07099040, 07099050, 07099060, 07099080, 07099090, 20059990
	Carottes, navets, racines	0706, 07129050, 20059940
	Céleris	070940
	Champignons	07095, 0710806, 07115, 07123, 20019050, 2003
	Choux	0704, 20049030, 20059950
	Concombres cornichons	0707, 071140, 200110
	Courgettes	07099070, 07099310
	Cucurbitacés	07099390
	Haricots et légumes à cosse	0708, 07102, 0713, 20049050, 200540, 20055
	Oignon, ail, échalotte	070310, 070320, 07119050, 071220, 20049091
	Olives	07099031, 07099039, 070992, 0710801, 071120, 20019065, 200570
	Piments, poivrons	070960, 0710805, 07119010, 090420, 090421, 090422, 20019070
	Poireaux	070390
	Pommes de terre	0701, 071010, 07129005, 200410, 200520
	Salades	0705, 07099010
	Tomates	0702, 0710807, 07129030, 2002, 200950

Source : DGDDI

Groupe de produits	Produit	SH/NC8
Céréales	Amidons	1108
	Autres céréales	11029090, 110319, 11032090, 110429, 110430, 19041090, 19042010, 19042099, 19049080
	Autres farines	1105, 1106
	Avoine	1004, 11029030, 11032030, 110412, 110422
	Blé	1001, 1101, 110311, 11032060, 11041910, 1109, 190430
	Couscous, semoules	1902, 1903
	Mais	1005, 110220, 110313, 11032040, 11041950, 110423, 19041010, 19042091
	Malt	1107
	Orge	1003, 11029010, 11032020, 1104196
	Pain, biscuit, gâteau	1905
	Riz	1006, 11029050, 11032050, 1104199, 19041030, 19042095, 19049010
	Seigle	1002, 110210, 11029070, 11032010, 11032025, 11041930
	Sorgho	1007
Élevage	Animaux vivants	01
	Viandes	02, 051110, 1601, 1602, 1603
Pêche	Poissons	03, 1604, 1605
Café etc	Cacao chocolat	18
	Café	0901
	Épices	090411, 090412, 0905, 0906, 0907, 0908, 0909, 0910, 20060010
	Maté	0903
	Thé	0902
Autres	Aliments pour animaux	2301, 2302, 230310, 230320, 2304, 2305, 2306, 2308, 2309
	Autres produits agricoles et agroalimentaires (non alimentaires)	0410, 0502, 0504, 0505, 0506, 0507, 0508, 0510, 05119, 13, 14, 1901, 230330, 2307, 25, 35, 40, 41, 43, 50, 52, 53, 67, 7101, 9920
	Boissons	22
	Oeufs	0407, 0408
	Graines et fruits oléagineux; graines, semences et fruits divers ; plantes industrielles ou médicinales ; pailles et fourrages	12
	Huiles et graisses	15
	Miel	0409
	Plantes et fleurs	06
	Préparations alimentaires autres	21
	Produits de la sylviculture	44, 45
	Produits laitiers	0401, 0402, 0403, 0404, 0405, 0406
	Sucres	17
	Tabacs	24

Source : DGDDI

POUR EN SAVOIR PLUS :

- [1] « Comportements alimentaires en 2025 - Tendances et impacts », étude Blezat consulting, Credoc, Deloitte pour le MAAF- Décembre 2016
- [2] [LES DONNEES ET BILANS de FranceAgriMer 2019 / PECHE ET AQUACULTURE \(page 5\)](#)
- [3] [LES BILANS DE CAMPAGNE de FranceAgriMer 2018 / La tomates en 2018](#)
- [4] [Données de synthèse- Bilans d'approvisionnement -octobre 2018- Légumes – Fruits](#)
- [5] [Données de synthèse-Bilans d'approvisionnement-octobre 2018-Viandes - Œufs - Lait et produits laitiers](#)
- [6] [Conjoncture > Bulletin mensuel \(séries longues\) > Bulletin mensuel-04 septembre 2019-lait-](#)